

Genre du véhicule Voiture de tourisme	Marque D O D G E (GB)	Type K 160 - Highwayman	Fiche d'homologation n° CH 0203 02
--	--------------------------	----------------------------	---------------------------------------

MOYENS D'IDENTIFICATION "K 160" et "Highwayman" de chaque côté du véhicule

"K 160" sur plaquette du constructeur, à gauche en haut sur face intér. de l'aile, au-dessous siège du conducteur

Numéro du châssis frappé derrière capot moteur et sur plaquette du constructeur
 Signe d'identification du moteur frappé "4P 105" à gauche, à l'AV en haut s.culasse (frappé par l'imp.)
 Constructeur ROOTES Motors Ltd, Dunstable (GB) Importateur Caravans International, St.-Blaise

CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraînement arrière
 Direction gauche ou droite Assistance _____
 Frein de service hydraulique, 1-circuit, à exp.interne
 Frein auxiliaire) méc. à exp.int. Ralentisseur _____
 Frein stationn^t.) sur roues AV Frein pr. rem. _____
 Transmission méc. toute synchron. *) Nombre vit. 4
 Blocage differ. _____ Crochet rem. _____ Vitesse max. 91 km/h

MOTEUR Genre en ligne Temps 4
 Marque ROOTES Carbur. B
 Type 4 P 105
 Position avant Nombre cyl. 4
 Alésage 81,5 Course 82,6
 Cylindr. 1724 cm³ CV-Impot 8,77
 CV-puiss. 58 (DIN) à 4300 t/m
 Refroidissement eau
 Bruit 80 dB (A) à 4300 t/m
 Amortissement bruit 1 pot
420 x 100 ø

CARROSSERIE Forme Roulotte d'habitation Nombre portes 2+1 AR
 Toit ouvert _____
 Nombre de places : Total 7 ; AV 3+ ; milieu _____ ; AR 4 ; Places debout _____

DIMENSIONS	Vote	AV	AR
Diam. braquage	G	<u>12,00</u>	<u>12,45</u>
Empattement	<u>2280</u>	/	/
	Dimensions ext.	Dimensions int.	
Longueur	<u>4623</u>	<u>2950</u>	
Largeur	<u>2000</u>	<u>1890</u>	
Hauteur	<u>2565</u>	<u>1850</u>	
Porte à faux	AV	<u>1117</u>	
	AR	<u>1220</u>	<u>1070</u>
	lat.		

POIDS	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	<u>910</u>		<u>810</u>	<u>1720</u> +)
	<u>330</u>		<u>160</u>	<u>490</u>
Total	<u>1240</u>		<u>970</u>	<u>2210</u>
Garantie fabr.	<u>1270</u>		<u>1365</u>	<u>2470</u>
Dimens. pneus	<u>6.70 x 15 6 PR</u>			
Charge p. essieu	<u>1700</u>		<u>1700</u>	
de l'ensemble				
Poids maxi remorquable	_____ kg			

+) y compris 50 kg de lest, à l'AR en bas (en bout de carrosserie) décélér. à vide

EQUIPEMENT §) Equipement électrique 12 v

Feux de route 2/ LUCAS E4 Avertisseur optique _____

Feux de croisement 2/ Bilux, as. Feux de position 2/ séparés

Feux de gabarit _____ Feux de brouillard _____

Avertisseur 1/ électr. (1-ton) Niv. sonore 88 dB/A)

Essuie-glace 2/ électr. (1-vit.) Lave-glace _____

Feux arrières 2/ combinés Catadioptrés 2/ sép. §)

Feux stop 2/ combinés Feux de recul _____

Eclair. plaque contr. 1/ gauche, sép. Plaque forme haute/oblongue

Rétroviseur 2/ extérieurs Indic. vitesse km/h

Indic. direction clign. 4

AV orange latér. _____ AR orange

Avert. clign. _____ Lampes de travail _____

Feux complémentaires : _____

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Voiture de tourisme

Marque & type DODGE (GB) K 160
Highwayman

Homologation n° CH 0203 02

Forme de la carr. Roulotte d'habitation

Places ass. : Total 7 (3 avant)

Poids à vide 1720 Carburant B

Charge utile - CV 8,77

Poids total 2470 Cylindrée 1724 cm³

Poids de l'ensemble _____

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc. expertisé : 030744

- *) Transmission : Sur demande boîte automatique BORG-WARNER, type 35
- +) La banquette avant doit être verrouillée.
- §) Equipement : Des catadioptrés complémentaires sont montés par l'importateur, ceux d'origine étant placés trop haut.
Le tuyau d'échappement est rallongé jusqu'au bord de la carrosserie
Les supports des rétroviseurs doivent être rallongés.

Lieu et date de l'expertise
Berne, 20.6.69

La commission d'expertise